

VOEU

déposé par le groupe Centre Démocrate, Républicain et Citoyen

Région Centre-Val de Loire, terre de vélo

La pratique du vélo connaît un net développement ces dernières années partout dans notre pays. En effet, la recherche d'une mobilité plus douce pour les trajets du quotidien, d'une pratique sportive accessible au plus grand nombre ou encore de loisirs permettant la découverte des paysages font que la demande des consommateurs pour le vélo ne cesse d'augmenter.

Une étude récente conduite par Business France indique ainsi qu'à l'horizon 2030 ce sont près de 30 millions de vélos qui seront achetés dans notre pays. La même étude nous apprend qu'à l'heure actuelle, la capacité de production en France n'est que de 660 000 unités par an.

Parallèlement, la demande des consommateurs s'est diversifiée. Qu'ils soient traditionnels ou électriques, de moyenne ou haute gamme, la filière vélo se doit d'investir de manière importante ces prochaines années si elle souhaite tirer parti de cet engouement, avec à la clé des emplois pour nos territoires. Business France pointe notamment les nombreux avantages comparatifs dont bénéficie la France en comparaison de ses principaux concurrents :

- Un tissu industriel adapté au secteur du vélo. Les chaînes de montage peuvent facilement être intégrées dans un site existant ou en reconversion.
- Un réseau de distribution dense et un réseau de service après-vente et de réparation étoffé, fortement créateurs d'emplois, emplois qui seront, de surcroît, de plus en plus qualifiés.
- Un savoir-faire reconnu en matière de conception, de production et de R&D notamment dans les matériaux innovants grâce notamment aux investissements réalisés dans les industries aéronautique et automobile, voire dans l'électromécanique.
- Dynamisme de l'écosystème de start-ups et de PME s'appuyant sur un savoir-faire de créateurs et de designers à l'origine de nombreuses innovations techniques et technologiques applicables à la production de vélos et aux différentes solutions de mobilité verte.
- Un marché du vélo en pleine croissance de la demande grâce notamment aux aides gouvernementales et des collectivités locales pour développer la pratique du vélo.

Face à ce contexte macro-économique où les projections estiment à 5 milliards d'euros le chiffre d'affaires du secteur vélo à l'horizon 2024, la Région Centre-Val de Loire possède tous les atouts nécessaires pour se positionner en pointe sur le marché du moyen et haut de gamme. C'est effectivement sur ces segments que nous pouvons assurer une meilleure compétitivité que nos concurrents asiatiques et assurer ainsi la création de nombreux emplois locaux, qualifiés et non-délocalisables.

En effet, que ce soit par son tissu industriel performant (4^{ème} région de France avec 20% de l'emploi salarié), ou par son territoire particulièrement adapté à la pratique du vélo et dont le succès de « La Loire à vélo » n'est qu'un exemple de son rayonnement national et international, la région Centre-Val de Loire est naturellement une région propice au développement de la production de tous types de vélos.

VOEU
déposé par le groupe Centre Démocrate, Républicain et Citoyen

Par ces motifs :

Le Conseil régional Centre-Val de Loire réuni ce jeudi 24 février 2022 en session plénière :

- s'engage au travers de son agence Dev'Up à construire une feuille de route spécifique au développement de la filière de production de cycles avec comme priorité la réalisation d'un recensement de toutes les entreprises intéressées par le secteur,
- propose la mise en place d'un appel à projets afin d'accompagner les start-up présentes sur le territoire et ainsi favoriser l'émergence d'offres innovantes sur les marchés du moyen et haut de gamme susceptibles de positionner la région comme leader de la production de vélos en France.